La cité balnéaire doit maintenant panser ses plaies

Un Antibois a demandé à quelques amis et à sa famille de l'aider à vider et à nettoyer son bateau échoué à l'Olivette. L'embarcation est aujourd'hui une véritable épave. :

La Promenade du Soleil a retrouvé hier sa quiétude, après le coup de mer du 1er janvier, et les vents violents de samedi. Les promeneurs ont d'ailleurs profité des rayons de soleil du matin pour découvrir l'importance des dégâts jusqu'à Golfe-Juan.

Et pour les photographier. *« Si on devait faire payer un euro le cliché, on pourrait presque se faire rembourser quelques dégâts,* s'amusait, amèrement, un professionnel. *Notre catastrophe est devenue un triste spectacle »*, disent aujourd'hui certains plagistes.

Seules les plages situées à proximité de la Pinède-Gould ont été épargnées par la violence des vagues. Ailleurs, c'est la désolation et le désastre. *« Il faut aujourd'hui quasiment tout reconstruire. Mais on ne sait pas comment, ni avec quels moyens »*, s'inquiète Alain Palamiti le président des plagistes.

« On attendait le maire »

Des professionnels qui ont remarqué d'un très mauvais oeil l'absence du maire, Jean Leonetti, qui avait délégué sur place son adjointe Anne-Marie Bousquet et son directeur général des services, Stéphane Pintre. *« On n'a rien contre eux mais on pouvait légitimement s'attendre à voir le maire, vous pensez pas ? »*, s'étranglait l'un d'eux. Qui ne savait pas encore qu'une visite du premier magistrat sur le site est programmée ce matin.

Entre colère et résignation, les plagistes ont continué hier à nettoyer leurs bâtisses détruites. Certains ont pu toutefois travailler tant bien que mal pour le déjeuner. C'est le cas par exemple, à la Voile Blanche rare îlot encore debout, face à un paysage dévasté sur le sable. Nathalie Romano, qui pleurait la veille en assistant impuissante à ce désastre, retrouve peu à peu le sourire. *« Il nous faut continuer à ouvrir »*. Hier, son établissement a assuré 90 couverts. Même l'ancien patron de l'établissement, « Bobby » Turc, est venu aider ses successeurs à nettoyer la plage.

L'Eden Casino toujours fermé

Les anciennes fondations sur le sable ont tenu. A deux pas de là, au Trident, on ne pouvait pas servir autre chose qu'une amère soupe à la grimace. L'établissement de Marco est complètement détruit.

Fermeture également dans la salle des jeux de l'Eden Casino, pour des raisons de sécurité : *« Il nous faut faire vérifier le plancher électrique toujours endommagé par l'eau. Nous saurons lundi s'il est possible de rouvrir la salle ou pas ».*

Hier, les voies coupées l'avant-veille étaient définitivement rendues à la circulation. La route du bord de mer du Pont-Dulys a Golfe-Juan a été libérée vers 9 h 30, et celle du Cap d'Antibes un peu plus tard dans la matinée. Le sentier de Tire-Poil, qui avait été envahi par les roches, a lui aussi retrouvé ses promeneurs.

Mais Juan n'a pas fini de panser ses plaies.

ryvon@nicematin.fr

Robert Yvon
Nice-Matin

Les chiffres clefs

Aujourd'hui à Antibes METEO FRANCE

7 heures	13 heures	16 heures
4°	9°	9°

Comment nous joindre

Rédaction : 1, place Guynemer, 06600 Antibes.
Tél. 04.92.90.40.50. Fax 04.92.90.40.59.
e-mail : antibes@nicematin.fr
Abonnements : Tél. 0.800.06.83.20 - serviceclients@nicematin.fr
Publicité-Eurosud : 1, place Guynemer, 06600 Antibes.
Tél. 04.92.90.43.50. Fax 04.92.90.43.51.

Plus d'infos sur notre site nicematin.com

Quel avenir pour les plages

INTEMPERIES Le violent coup de mer du Jour de l'an a donné le coup de grâce aux restaurateurs, qui se remettaient à peine de la houle du 22 décembre

La violence des vagues, vendredi et samedi, a surpris les professionnels de Juan-les-Pins qui ont tout tenté pour sauver les meubles, comme ici sur le ponton Courbet.

Tristes fêtes de fin d'année pour les plagistes de Juan. Violemment touchés par les coups de mer successifs avant Noël, ils ont reçu le coup de grâce le 1er janvier où une mer démontée, beaucoup plus forte que d'habitude, a dévasté la moitié des établissements balnéaires entre le ponton Courbet et Golfe-Juan.

L'heure est maintenant au constat. Il va falloir reconstruire et les plagistes s'interrogent sur la pérennité de leur outil de travail : le sable – qui tous les ans a tendance à déserter la plage – et la pérennité de leurs installations.

« Sans nous, la cité aurait été sous les eaux »

Une mer plus violente que d'habitude, selon les témoins. Les fortes vagues, hautes parfois de plusieurs mètres, se sont écrasées pendant plusieurs jours contre les constructions et ont rongé le dessous des installations faisant exploser les dalles en béton et les murs de protection. C'est le cas de la Petite Plage, du Trident, du Lido ou encore de Lucky Beach, etc. De mémoire de Juanais on n'avait jamais vu pareil carnage. *« Nos établissements de plage ont fait barrage à la mer. Sinon toute la cité balnéaire aurait été sous les eaux »*, soulignait Zouhair Belaych (Epi Beach). Devant l'ampleur des dégâts, les sinistrés sont dépités : *« Nous sommes les plus mal placés dans la baie. À cause du manque de sable, l'eau arrive directement sur nos bâtiments,* explique Dan le gérant de la Petite Plage. *Tout notre matériel est encore détruit et il faudra reconstruire. Nous devons faire une demande de travaux et nous serons obligés de prendre un crédit pour remettre la plage en état avant la saison. Tous nos espoirs sont maintenant tournés vers la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. »*

Le député-maire Jean Leonetti, qui avait déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 22 décembre, a réalisé la même demande pour les événements de vendredi et samedi. Le ministère de l'Intérieur donnera sa réponse dans les mois à venir.

« Nous avons toujours connu ces coups de labech, mais c'était tous les cinq ou dix ans, raconte Carmen, une ancienne plagiste. *Aujourd'hui, ils se produisent plusieurs fois dans l'année »*

« Nous risquons de perdre notre outil de travail »

« Mais si rien n'est fait pour stopper cette houle dévastatrice, nous risquons de perdre notre outil de travail », s'inquiète un professionnel saisonnier. Qui prédit que *« l'état de catastrophe naturelle ne sera pas reconnu tous les ans, quand bien même tous les hivers seraient aussi violents »*. De tels dégâts intéressent Antibes au-delà des problèmes bien réels des plagistes : peut-on imaginer Juan-les-Pins sans ses plages qui attirent chaque année des milliers de touristes ?

Eden Casino : déjà 360 000 euros perdus

L'Eden Casino, propriété du groupe Partouche a vu sa salle de jeux inondée après le coup de mer du 1er janvier.

« Tous les réseaux électriques restent à refaire, ainsi que le réseau informatique connecté aux machines», confie la direction de l'établissement. *«L'expert va venir d'ici quelques jours et nous cherchons une solution pour soit ouvrir une partie de la salle si nous trouvons une solution technique, soit déplacer les machines provisoirement. Pour l'instant aucune décision n'a été prise. Des devis de réparation ont été demandés».*

Les 1er, 2 et 3 janvier, le manque à gagner a été estimé à 100 000 euros par jour. *«Les fêtes sont terminées, maintenant nous perdons 60 000 euros par jour de fermeture des machines à sous. C'est un manque à gagner dans un contexte de crise ou notre chiffre d'affaire annuel pour 2009 est en baisse de 15 %»*, poursuit le directeur de l'Eden Casino.

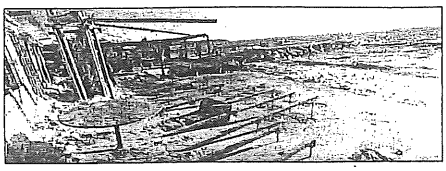

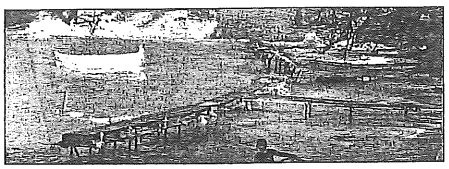

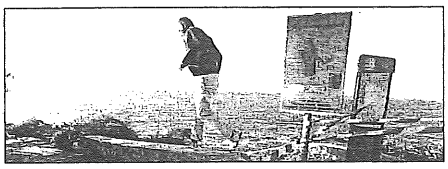

dévastées de Juan-les-Pins ?

Jean Leonetti veut des structures démontables

Priorité à la reconstruction. C'était le message adressé hier aux sinistrés par Jean Leonetti, venu rencontrer les plagistes en compagnie du patron de leur syndicat, Alain Palamiti. Le maire d'Antibes a annoncé son intention d'accélérer les procédures pour les autorisations de travaux. Histoire de permettre à la quinzaine de plages dévastées par la houle d'ouvrir pour la saison à venir.

Et après ? Comment éviter que le prochain coup de mer ne démonte tout une nouvelle fois ? A cette question, le maire a d'abord avancé la solution des structures démontables, qui seront imposées sur l'ensemble du littoral antibois dès 2015.

« Il faudra prévoir des établissements en surélévation avec une partie basse d'exploitation démontable, a-t-il détaillé. *La structure de Bijou-Plage a bien résisté à ce coup de mer exceptionnel sans trop perturber son activité. »*

En attendant, les reconstructions à venir devront être identiques à l'avant-1er Janvier. La ville sera ainsi particulièrement vigilante sur la hauteur des murets de protection et interdira toute construction nouvelle. *« Ce sont ces morceaux de parpaing et matériel de plage qui servent de projectiles en cas de forte houle »*, prévenait M. Leonetti. *« On aurait pu en profiter pour reconstruire dès cette année selon les normes qui seront en vigueur dans cinq ans. Mais on ne les connaît pas précisément »*, se désole Marco, le patron du Trident.

« Une réflexion globale sur le devenir des plages »

Mais comment, en attendant 2015, assurer la pérennité de ces établissements de plage régulièrement fracassés par les plages ? Ceux que Jean Leonetti a rencontrés hier ont ainsi proposé l'installation comme à Cannes de boudins géotextiles au large du littoral (lire ci-dessous. Ils ont essuyé une fin de non-recevoir de la part du premier magistrat : *« Cela peut effectivement empêcher l'érosion des plages, mais ça ne cassera pas la houle »*, estime-t-il.

Un rendez-vous est fixé dans la semaine entre les services de la ville et la sous-préfecture *« pour lancer une réflexion globale sur le devenir des plages, activité économique indispensable pour la station juanaise*, a par ailleurs annoncé M. Leonetti. *Nous rappellerons notre volonté de cohérence du bâti, pour une meilleure qualité économique et commerciale. »*

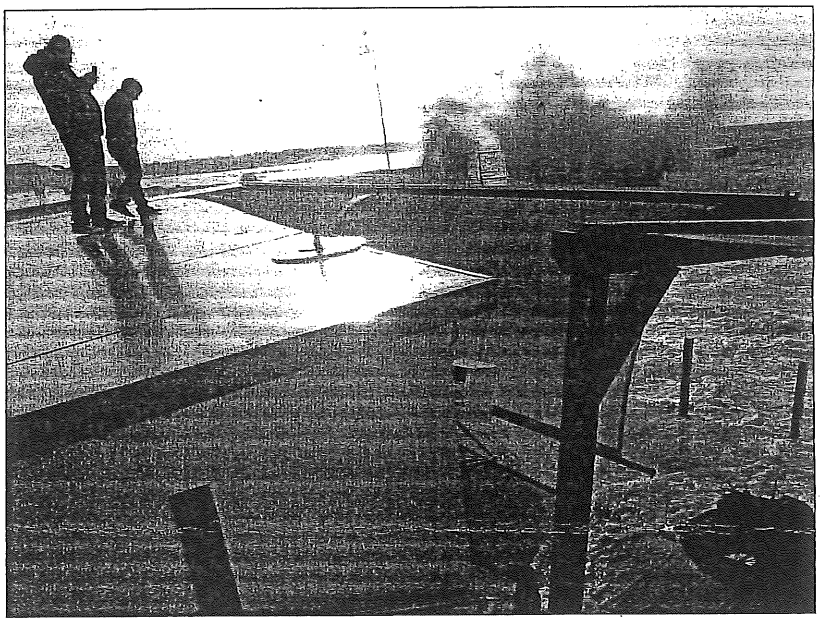

D'ici 2015, la partie basse des exploitations devra être démontable. Une solution qui pourrait éviter de mauvaises surprises aux plagistes. Mais d'ici là, rien ne semble devoir été fait pour protéger les établissements, soumis à des houles toujours plus violente.

Les restaurateurs suivent avec intérêt l'exemple cannois

Avant l'été, la Croisette sera protégée par un boudin géotextile qui servira de digue sous-marine. Pour un montant de 1,5 million d'euro, cet équipement, posé au fond de la mer et rempli de sable, doit répondre à un double objectif : casser la houle et les coups de mer et empêcher le sable de repartir vers le large. Comme la plupart des professionnels, la solution séduit Alain Palamiti, président des plagistes d'Antibes, qui n'est pas le moins concerné par la répétition des coups de houle sur le littoral juanais.

« Il faut absolument que nous ayons une réunion le plus tôt possible avec les services de l'Etat et la ville pour essayer de trouver une solution à cette érosion des plages qui empire chaque année. Pourtant, un état des lieux a été fait. Depuis, rien et toujours rien. Depuis des années nous demandons une digue sous-marine comme celle qui doit se mettre en place à Cannes prochainement.

« Elle pourrait être placée entre le port Galice et le port Camille-Rayon pour réensabler toute la baie de Juan-les-Pins. Cela élargirait d'une dizaine de mètres les plages publiques et concédées pour redonner un attrait touristique à la station balnéaire juanaise qui fait partie du patrimoine antibois ».

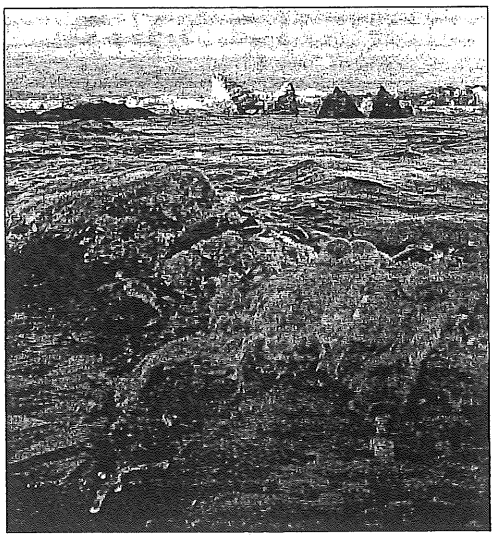

Pas de digue sous-marine à l'horizon pour Juan. En attendant, Antibes doit renforcer la digue qui protège le port de l'Olivette.

En attendant, une autre digue fait l'objet de toutes les attentions : régulièrement attaquée par la houle, celle qui protège le port abri de l'Olivette est en piteux état.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Grasse, Claude Serra, s'engageait en octobre à trouver dès cette année *« un cofinancement ville-Etat pour lancer la réfection de la digue »*.

CINQ CATASTROPHES EN 13 MOIS

Sept coups de mer depuis 2000

Depuis novembre 2000, cinq arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelles ont été délivrés pour ce que l'administration appelle *« inondations et chocs mécaniques liés à l'effet des vagues »*.

La première date donc de novembre 2000. Puis rien jusqu'en novembre 2003. Les plages de Juan seront ensuite plutôt préservées des intempéries pendant cinq ans.

Un phénomène de plus en plus fréquent

Mais en à peine plus d'un an, le phénomène est devenu plus régulier : trois états de catastrophes naturelles ont été reconnus pour des coups de mer survenus le 30 novembre 2008 puis les 14 et 26 décembre de la même année. Enfin, le maire a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle après les intempéries du 22 décembre et du 1er janvier derbuers. Ces jours-là, la violence des vagues avait été à chaque fois plus forte qu'en 2008. Si les critères n'ont pas changé depuis, cette reconnaissance devrait logiquement être délivrée.

TEXTES : SERGE JAUSAS sjausas@nicematin.fr
ROBERT YVON ryvon@nicematin.fr
REPORTAGE PHOTOS :
PATRICE LAPOIRIE, FRANTZ BOUTON

Le chemin du Tire-Poil recouvert par les roches

Rouvert au public après le coup de mer, le prolongement du sentier du Tire-Poil qui avait été dallé autour du Chateau de la Croé a été recouvert de pierres. Il faut désormais les enjamber... : Photo R.Y.

Le sentier des douaniers en bordure de mer du Cap d'Antibes a aussi subi le coup de mer du 1er janvier dernier. Il s'en est fallu de peu d'ailleurs que le Tire-Poil», longeant le château de La Croë devienne impraticable. Même le portail, offert à la ville par le milliardaire russe Roman Abramovitch à l'entrée du sentier public, s'est envolé.

Il servait jusqu'alors à empêcher les randonneurs à s'engouffrer sur le sentier. Le portail et ses cadenas seront réparés ces prochains jours. Pour le passage dallé aux pieds du mur de la Cröe, également construit aussi aux frais de l'oligarque russe, c'est une autre paire de manches. La houle a tout cassé : *« Nous avons choisi de laisser le sentier ouvert dès le 3 janvier, en signalant aux gens d'être très vigilants, et surtout de ne pas s'y aventurer par grand vent »*, dit Jean-Marie Aicardi responsable de la Protection Civile.

« Des randonneurs parfois inconscients

« Nous nous sommes heurtés à l'inconscience de promeneurs qui pendant le déluge, n'ont pas hésité à briser les interdits [pourtant indispensables après le drame de Saint-Jean Cap Ferrat, ndlr.] *Nous avons même dû aller récupérer des promeneurs inconscients pour les écarter du danger. Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accident à déplorer »*, ajoute le responsable du service de protection civile d'Antibes.

« Il y a deux ans, le milliardaire russe a construit son mur pour se protéger, et nous a offert ce sentier public à ses frais. Nous allons nous rapprocher de lui, avec la direction départementale de l'équipement, dès que nous aurons l'inventaire précis des dégats sur le chemin », a précisé hier Jean-Pierre Gonzales, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme. En 2008, il avait fallu quatorze rotations d'hélicoptères pour charrier tout le matériel nécessaire à la création d'un mur, et à la rénovation de la portion du chemin située à la Garuope entre le château de la Croë et la villa Dorane. Le coût de cette rénovation et de la sécurisation du passage avait été estimé à 40 000 euros. Quelques mois plus tard, le sentier du TirePoil avait été touché par un premier coup de mer. *« Nous avions prévenu la direction départementale de l'équipement, compétente sur ce secteur qui a passé des marchés publics, pour nettoyer le sentier. Ils ont mis trois mois pour réparer »*.

ryvon@nicematin.fr

Philippe Séguin : une grande figure française P 25 ET 26

DECATHLON
A FOND LA FORME
SOLDES
VOS MAGASINS DES ALPES MARITIMES SONT OUVERTS DIMANCHE 10 JANVIER
decathlon.fr

antibes - juan-les-pins
nice-matin
vendredi 8 janvier 2010
www.nicematin.com
abonnement : serviceclients@nicematin.fr ou N°Vert 0 800 06 83 20
passer une annonce : 0 825 08 41 08
0,90 € - Italie : 1,30 € - N° 22564

PETER POLO
SOLDES
NICE
CAGNES-SUR-MER

Chiens dangereux : le permis a du retard

Depuis le 1er janvier les propriétaires de chiens de catégories 1 et 2 doivent posséder un permis pour leur animal. Des centaines de maîtres sont concernés dans le département. Mais faute de formateurs, cette mesure est inapplicable. PAGE 4

Les plages de Juan défigurées

(Photo Frantz Bouton)

Après les coups de mer de la semaine dernière, le littoral juanais est totalement défiguré. Les plagistes s'activent pour rebâtir au plus vite leurs établissements. P 11

PÉGOMAS

900 000 euros d'escroquerie sur Internet

p 6

ANTIBES

Des psys pour soigner les bobos des ados

p 9

VALLAURIS

Alain Gumiel promet une « ville qui bouge »

p 16

Le Billet

de Philippe **Bouvard**

Sous la ceinture

Ne faisons pas la petite bouche devant le retour en grâce du scanner corporel. D'abord parce qu'il ne vise pas si haut, opérant de préférence sous la ceinture, zone de tous les dangers terroristes. Ensuite parce qu'un court passage au nouveau contrôle des aéroports dispensera de longues visites médicales. Il suffira de demander au douanier de service d'examiner l'organe donnant des soucis pour mieux connaître son état de santé. D'où une notable économie pour la Sécu. Enfin, les fonctionnaires affectés à l'indiscret portique trouveront le temps moins long en détaillant les particularités anatomiques des voyageurs de tous les sexes, de ce fait épargnés par les palpations. L'œil plus efficace que la main : un beau sujet de réflexion pour la prochaine promotion de l'Ecole nationale supérieure de police.

Ayez l'audace de passer à l'hybride !
HONDA
The Power of Dreams*
Ouverture Dimanche 17 janvier
Les semaines HYBRIDES POUR TOUS
...le choix de
ESPACE Marineland
Nouvelle INSIGHT HYBRID
A partir de 18 790 €
Bonus écologique de 2 000 € déduit(1)
Nouvelle CIVIC HYBRID
A partir de 23 350 €
Bonus écologique de 2 000 € déduit(1)
(1) Selon les modalités prévues par le décret n°2007-1873 et l'arrêté du 26/12/07. Prix du modèle présenté Insight 1.3 i-VTEC Hybrid Executive avec option peinture métallisée et 2000 € de bonus écologique déduits : 20 390 €. Prix du modèle présenté Civic Hybrid avec option peinture métallisée et 2 000 € de bonus écologique déduits : 23 830 €. Tarif consellé au 01/10/09. Consommations mini-maxi de la gamme Insight en cycle extra urbain/mixte/urbain (l/100km) : 4,2-4,5/4,4-4,6/4,6-4,7. Emissions de CO2 (g/km) : 101-105 (B). Consommations de la Civic Hybrid en cycle extra urbain/mixte/urbain (l/100km) : 4,3/4,6/5,2. Emissions de CO2 (g/km) : 109 (B). Ouverture le 17/01 selon autorisations préfectorales et municipales. *Donnez vie à vos rêves
www.hybridespourtous.com
Ets CAVALLARI
NICE 04 97 20 20 00
CANNES 04 92 28 24 24
MONACO 00 377 97 97 88 00
GROUPE CAVALLARI
www.cavallari.fr

UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN
Tél. 04.93.18.28.38
20631 - 0108 - 0,90 €

Les plagistes de Juan déblaient afin de mieux reconstruire

DÉGÂTS Les traces du fort coup de mer de la semaine dernière sont encore visibles

Depuis le début de la semaine, certains plagistes sinistrés se sont retroussé les manches et ont pris pelles et pioches pour être prêts à rebâtir leur établissement. Parmi les plus touchés, ceux proches du ponton Courbet : la « Petite-Plage », le « Trident » et « Épi Beach ».

La Ville a demandé aux plagistes de trier les matériaux : bois, plastique, fer et de les entreposer dans des points bien déterminés sur la Promenade du Soleil afin de permettre aux employés de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis de les enlever plus facilement. Il faut dire que les récupérateurs de métaux ont bien avancé le travail, car ils étaient là dès le premier jour pour démonter le matériel de cuisine endommagé.

Quant aux gravats provenant des terrasses ou murets de protection, ils sont progressivement enlevés par une entreprise privée à la demande des plagistes.

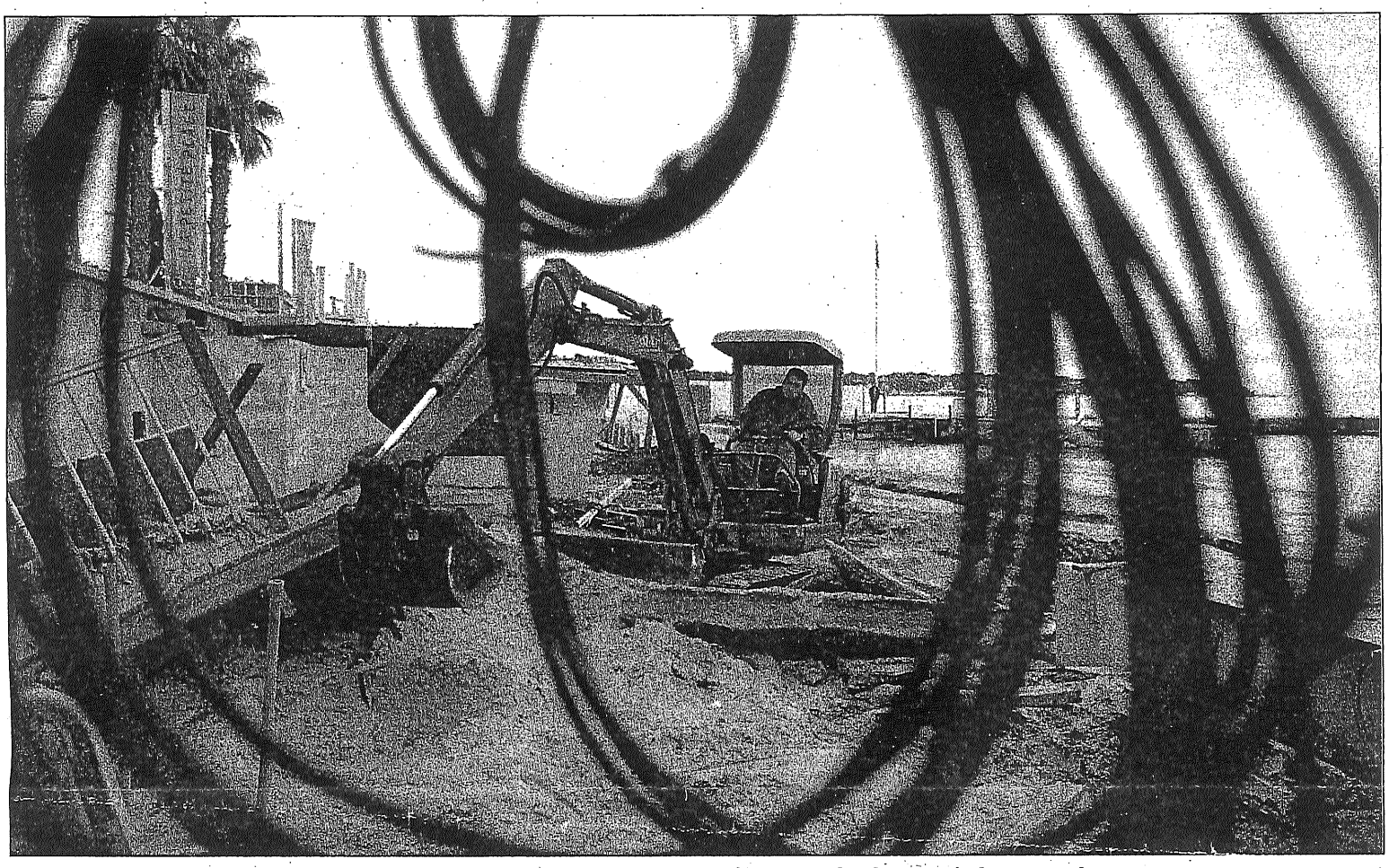

Au « Trident » à Juan-les-Pins, parents et amis sont tous venus aider pour débarrasser la plage après les coups de mer. (Photo Frantz Bouton)

Solidarité familiale

Mais rien ne vaut la famille ou les amis pour remettre les lieux en état. Hier encore, ils sont tous venus prêter main-forte comme cela fut le cas sur la plage du « Trident » ou celle de « Épi Beach ».

Un véritable travail de titan y a été réalisé.

Mais après tout ce déblayage, que feront les plagistes. Ils attendent rapidement le feu vert de la reconstruction, car il faudra être prêt pour la saison. Si c'est plus tôt, pour les vacances de Pâques, ce serait encore mieux.

Mais il y a encore beaucoup de travail et d'investissements.

S.J.

Promenade du Soleil : le karting pour enfants victime du « coup de mer »

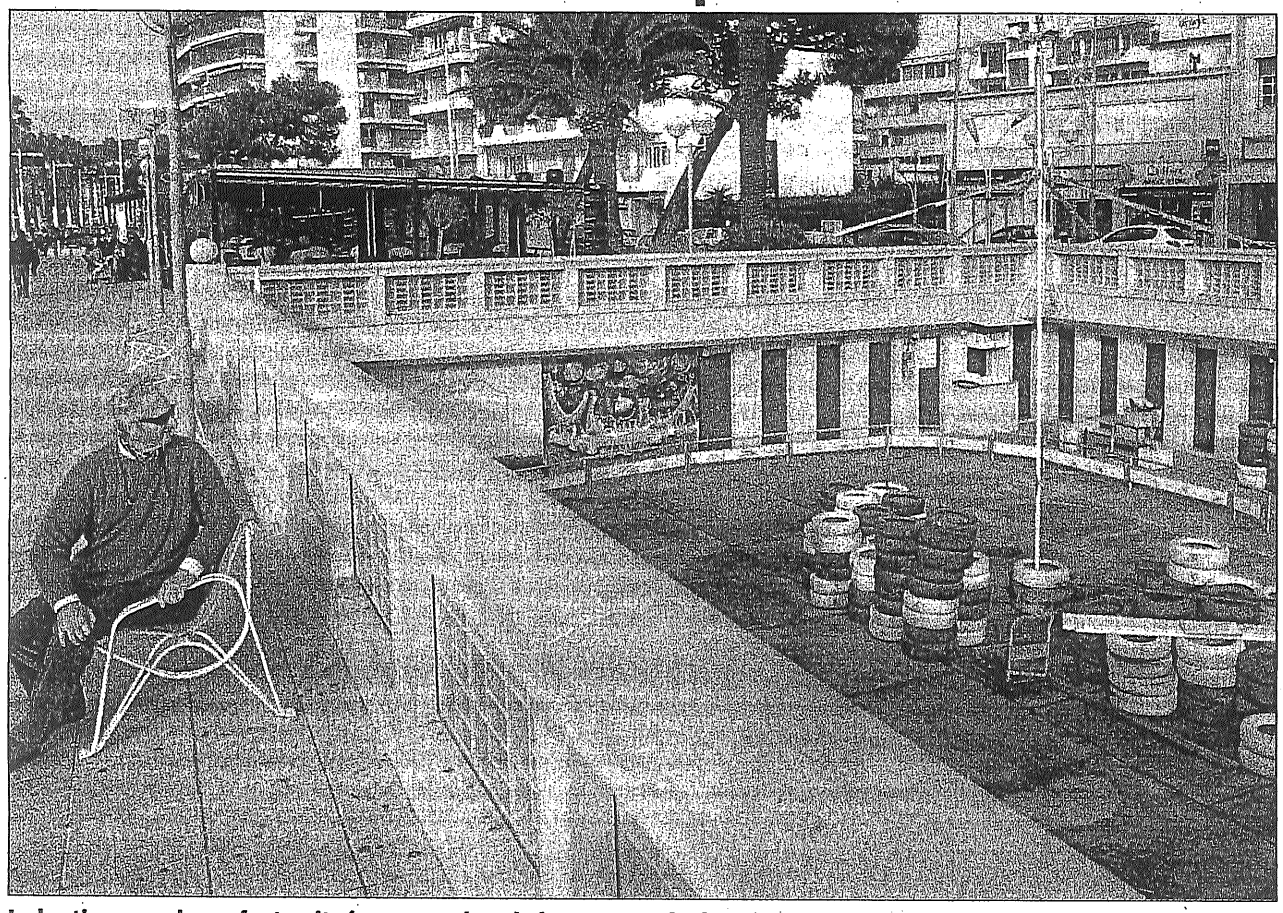

Le karting pour les enfants, situé en contrebas de la promenade du Soleil, est sinistré. Il restera fermé jusqu'aux vacances de février. (Photo Frantz Bouton)

Le karting de Juan-les-Pins, l'une des rares animations destinées aux enfants de 5 à 13 ans, ne pourra pas rouvrir avant les vacances scolaires de février. Le temps pour la famille Lenormand, qui gère l'établissement, de remettre en état la piste et les karts touchés par le coup de mer de la fin de la semaine dernière.

« L'eau et le sable ont recouvert notre piste de kart et les sorties de sécurité qui sont situées sur la plage Juanita. On s'est retrouvé avec plus de 50 cm d'eau sur la piste pendant deux jours », raconte Laurent Lenormand, responsable du karting.

Hier après-midi, un expert est passé au karting pour constater les dégâts.

« Le coup de mer de Juan ne nous a pas épargnés et il faudra plusieurs semaines pour réparer la piste de karting. » Trois karts électriques sont hors d'usage, quatre moteurs thermiques ont été abîmés.

« Nous aurons une perte d'exploitation estimée à 10 000 euros et 15 000 euros. Mais c'est la vie. Il y a pire que nous », précise le responsable.

Le pire ce sont les égouts, qui se sont déversés le 1er janvier sur la piste du karting.

« On est les derniers au niveau du circuit de vidange. Nous avons ramassé les égouts. Les trappes ouvertes ont refoulé chez nous », dit le responsable.

Le karting qui était ouvert à l'année, les week-ends et pendant les vacances scolaires, se retrouve « sinistré ».

« Nous avions des réservations pour des anniversaires, et nous les avons refusés. Nous sommes ouverts 220 jours par an et nous pensons reprendre nos activités aux vacances de février ».

Si tout va pour le mieux!

ROBERT YVON
ryvon@nicematin.fr